

Réf: Dossier N° 015844

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DONAN CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Port-bouet, sogephia, LOT 02, ILOT 106

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/04/2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DONAN CONSTRUCTION »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN COTE D'IVOIRE :
- TRAVAUX DE BATIMENT ;
- BATIMENT TRAVAUX PUBLICS ET DIVERS.
- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES ;
- LOCATION DE MATERIELS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS,
ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, sogephia, LOT 02, ILOT 106

Dirigeant(s) : M KOFFI KANGA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03292 du 27/07/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18807/GTCA/RC/2021 du 27/07/2021

